

Fiche de synthèse

Sujet et contexte du projet

Le but du projet est de savoir si les gestes coverbaux ont une influence sur la mémorisation. Pour cela, deux études ont été réalisées : l’une par un groupe d’étudiants en première année de master psychologie, et l’autre par nous-mêmes avec un eye-tracker. Les hypothèses étant les mêmes pour les deux groupes, nos résultats étaient là pour appuyer ceux de l’autre groupe. Notre problématique principale est la suivante : Les gestes coverbaux, permettent-ils une meilleure mémorisation et/ou une meilleure attention du point de vue de l’allocutaire ?

Expérience

Les sujets devaient regarder un cours sur l’usage des produits psychoactifs au volant dirigé par une éducatrice. Après avoir regardé la vidéo, Les volontaires ont rempli un questionnaire évalué portant sur cette dernière. Ce questionnaire permettait de juger ce qu’ils avaient mémorisé.

3 groupes de test ont été constitués, se différenciant chacun par le contenu de la vidéo :

- Le premier groupe (modalité 1) : les sujets entendent et voient une éducatrice parler, faire des gestes et un diaporama qui appuie ses propos.
- Le deuxième groupe (modalité 2) : les sujets écoutent et observent seulement le visage de l’éducatrice et le même diaporama que précédemment.
- Le troisième groupe (modalité 3) : les sujets entendent seulement la voix de l’éducatrice en regardant le diaporama.

Les mouvements oculaires de chaque individu ont été enregistrés par l’eye tracker Tobii tout au long du test pour savoir ce que le sujet regardait et à quel moment, que ce soit pendant la vidéo ou pendant sa lecture des questions afin d’avoir la meilleure interprétation possible de ses réponses.

Résultats

Les passages de tests se sont déroulés dans une salle du Pôle Lorrain de Gestion sur deux jours. L’expérience durait de 30 à 45 minutes selon les sujets. Il y a eu au total 15 sujets soit 5 personnes pour chacune des trois modalités.

Les notes attribuées aux questionnaires sont différentes selon les groupes mais cette différence ne serait pas liée aux modalités mais au hasard (invalidation par analyse de la variance). Ces résultats ne permettent pas de valider la 1ère hypothèse (les réponses du questionnaire diffèrent selon la vidéo visionnée). La deuxième phase de notre réflexion montre que les mesures révélées par l’eye tracker permettent en revanche de supposer que les gestes ont une influence sur la concentration des sujets. On ne peut pas valider de manière incontestable cette 2e hypothèse mais affirmer que les résultats appuient que l’apport du geste coverbal favorise la mémorisation d’un individu